

OBSERVATIONS DE LA MISSION

L'industrie française des pêches ne produit pas suffisamment pour répondre aux besoins du marché. Les importations et les exportations, tant en poissons frais qu'en poissons congelés, sont en augmentation constante. Les importations sont demeurées à peu près stables ces dernières années. La demande est particulièrement soutenue pour les poissons maigres, surtout la morue, le poisson plat et les crustacés. La demande tend à augmenter pour les produits qui sont rarement sinon jamais débarqués en France, ce qui alourdit le déficit du commerce extérieur. Avec 3,5 milliards de dollars canadiens en importations contre seulement 1,1 milliard de dollars canadiens en exportations, le commerce extérieur français des produits de la pêche a été déficitaire de 2,4 milliards de dollars canadiens en 1992.

La France est le premier client européen du Canada. Cependant, le Canada n'est que le dixième fournisseur de la France, derrière le Royaume-Uni, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas, l'Islande, la Côte d'Ivoire, les États-Unis, l'Allemagne et le Sénégal. Seulement 2,62 % de tous les produits de la pêche importés en France en 1992 provenaient du Canada. Le Canada est défavorisé par rapport à ces pays (sauf les États-Unis) pour les droits d'exportation et les coûts de transport. Rappelons qu'il n'y a pas de droits à l'intérieur de l'Union européenne, et que des droits préférentiels existent pour les pays d'Afrique, la Norvège, le Groenland, les Îles Féroé et l'Islande.

LA CONSOMMATION

En 1992, les 57 millions de Français ont consommé 1 302 800 tonnes de produits de la mer. En 1987, on estimait que chaque Français avait consommé 15,41 kg de poissons, crustacés et coquillages frais, 4,18 kg de poissons et crustacés congelés et 4,28 kg de poissons et crustacés en boîtes. En France, la consommation de poisson est une tradition ancienne et constante, car les villes ne sont pas très éloignées des ports. Presque toutes les espèces comestibles de poissons pêchées sur les côtes font effectivement partie de l'alimentation.

LES PRODUITS FRAIS

Une grande partie des crustacés et poissons débarqués en France est vendue fraîche. Dans les ports, la vente est organisée dans des endroits appelés « criées ». Les marchandises sont ensuite expédiées par camion soit au client final (poissonneries ou transformateurs), soit au marché de Rungis, près de Paris, où il est revendu.

LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION

Le secteur plus traditionnel de la mise en conserves de produits peu élaborés (sardines, thon, filets de maquereaux) est en perte de vitesse. Le nombre de conserveries a beaucoup diminué, et les entreprises ne survivent que grâce à leurs filiales au Maroc ou en Tunisie, dans lesquelles la production se fait à moindre coût. L'offre en plats cuisinés s'est beaucoup diversifiée ces dernières années. La défiance qui existait il y a quelques années à l'égard des produits congelés a largement disparu. La qualité des produits proposés sur le marché est très élevée. En 1992, 35 % des ménages français et 55 % des ménages de quatre personnes possédaient un four à micro-ondes; cette tendance facilite la vente des produits surgelés.

Par ailleurs, les Français ayant adopté les produits congelés plus tardivement que les habitants de l'Amérique du Nord et ayant une nette préférence pour les produits frais — la fraîcheur étant synonyme de qualité — l'apparition de nouvelles technologies a favorisé la mise au point de plats cuisinés frais, à côté des plats cuisinés congelés en conserves qui existaient déjà. La consommation des produits fumés, saumon fumé en tête, augmente d'année en année.